

Collaboration

Manuel d'utilisateur - application Odoo Agitech

À quoi ça sert

Vos sous-traitants externes encodent eux-mêmes leurs heures sur vos projets, depuis un portail, et ces heures arrivent dans les feuilles de temps du projet.

Mise en place (côté bureau)

1. **Le contact.** Sur la fiche du contact, cocher « Sous-traitant », puis Action > Accorder l'accès au portail. Le contact reçoit son invitation.
2. **Le projet.** Dans l'onglet « Sous-traitants » de la fiche projet, choisir les contacts autorisés. L'adresse à leur communiquer est affichée juste en dessous.

Côté sous-traitant

Le sous-traitant se rend à l'adresse /collaboration de votre Odoo, se connecte, puis encode : projet, tâche (facultative), date, heures et description. Il voit et peut supprimer ses propres lignes uniquement.

Règles d'accès

- Un sous-traitant ne voit que les projets où il est désigné, et seulement ceux qui acceptent les feuilles de temps.
- Retirer un sous-traitant d'un projet lui retire l'accès immédiatement.
- Aucune désignation automatique : c'est toujours vous qui choisissez.
- Les lignes apparaissent dans les feuilles de temps du projet, au nom du sous-traitant. Aucun impact sur les RH ni sur la paie.

Limites

Les sous-traitants ne créent pas de tâches et n'ont pas accès aux Documents : ces points sont volontairement hors du périmètre de l'application.